***Guide-éclair sur la gestion du rendement***

**Ententes de rendement : Inscrivez-vous à l’application**

Comme vous le savez, l’application de la Gestion du rendement de la fonction publique (GRFP) est en service depuis le 30 avril 2014. Cet outil permet aux gestionnaires et aux employés de remplir et d’actualiser en ligne les ententes de rendement.

Récemment, près de 95% des employés d’EDSC se sont inscrits dans l'application de la GRFP. Nous sommes sur la bonne voie! Progressons sur cette lancée en veillant à ce que toutes les inscriptions d’ententes de rendement continues d’être à jour en vue d’atteindre notre objectif de 100 %.

Les renseignements recueillis au moyen des inscriptions permettront à notre ministère de respecter les exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en matière d’ententes de rendement. De plus, ces renseignements pourraient vous servir, à titre de gestionnaires et de superviseurs, en vous fournissant ce qui suit :

* Les listes des subalternes directs et l'ensemble de la structure organisationnelle sous-jacente, le cas échéant.
* Des statistiques descriptives, telles que :
* Le nombre d'employés dans la structure organisationnelle sous-jacente;
* Le nombre d'ententes de rendement créées et
* Le nombre d'employés qui reconnaissent avoir eu une discussion en début d’année et qui ont signé leur entente de rendement.

Note : Les statistiques ne sont pas toujours exactes.

Vous avez besoin de plus amples renseignements pour débuter? Consultez la page [iService de la gestion du rendement](http://iservice.prv/fra/rh/era/index.shtml), où vous trouverez un [Guide de démarrage rapide](http://s2tst-srv403.sade-edap.prv/fra/rh/era/outils_et_ressources/docs/guide_demarrage_rapide.pdf) de l’application de GRFP, puis accédez à l’application en allant au [Portail des applications du SCT](https://portal-portail.tbs-sct.gc.ca/home-fra.aspx).

Révisé le : 2018-03-08